Collège Jean Moulin
9 avenue Jean Moulin
BP 10035
86501 MONTMORILLON

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 8 FÉVRIER 2024

COMPTE-RENDU DES DÉBATS

Le quorum étant atteint, M. Eple-Delcroix, proviseur de la cité scolaire, ouvre la séance à 18h15 en présence de 16 membres.
Le secrétariat de séance est assuré par Mme Labarbarie, représentante des professeurs.

1. ORGANISATION ADMINISTRATIVE

1.1 Approbation du procès-verbal du conseil d'administration du 23/11/23

Les membres du Conseil d'administration ont reçu les documents avec la convocation du présent conseil d'administration et en ont pris connaissance.
Mme Labarbarie signale une erreur de date dans le titre du document : il faut remplacer « octobre » par « novembre ».

M. Eple-Delcroix soumet le compte-rendu au vote :

Votants	**:**	**16**
Pour	**:**	**14**
Contre	**:**	**0**
Abstentions	**:**	**2**

Le compte-rendu est approuvé.

2. VIE PÉDAGOGIQUE

2.1. DGH

M. Eple-Delcroix annonce que ce point est retiré de l'ordre du jour étant donné que la dotation du lycée a évolué dans la journée. Les services du rectorat ont annoncé la transformation de 26 heures supplémentaires en heures postes au lycée, ce qui va permettre de soulager certains services et faire évoluer des BMP tant au collège qu'au lycée, mais ne remet pas en question les cinq suppressions de postes prévues.

Les représentants des enseignants soulignent la concomitance de l'annonce et du blocus des lycéens en ce jour.

M. Eple-Delcroix signale qu'il a également eu l'occasion de s'entretenir avec M. Barthélemy et lui a expliqué l'impossibilité de la mise en œuvre de la DGH avec les moyens donnés.
Le vote de la répartition des moyens est donc reporté au prochain CA.
Les représentants des professeurs proposent le vote d'une répartition alternative. M. Eple-Delcroix précise que cette proposition n'étant pas à l'ordre du jour, elle ne peut être mise au vote. Il est proposé qu'elle soit votée au prochain CA.

2.2. Motions

- Enseignants – 2 motions

a) Les représentants des professeurs lisent une première motion au sujet de la DGH.
Ils sont applaudis.

b) Les représentants des professeurs lisent une seconde motion au sujet de la réforme « choc des savoirs ».
Ils sont applaudis.

- Parents

Les représentants des parents d'élèves lisent une motion au sujet des annonces pour la rentrée et de la DGH.
Ils sont applaudis.

3. VIE MATÉRIELLE ET FINANCIÈRE

3.1 Conventions et contrats

- Convention TIPI

Il s'agit d'une convention déjà votée en 2018, pour le paiement en ligne des frais de restauration et d'hébergement pour les familles, le prélèvement étant impossible durant le passage au nouveau service, via le logiciel Opale.

M. Eple-Delcroix soumet la convention au vote :

Votants	**:**	**16**
Pour	**:**	**16**
Contre	**:**	**0**
Abstentions	**:**	**0**

La convention est approuvée à l'unanimité.

- Terminaux électroniques

Il a été décidé d'équiper le service gestion de terminaux électroniques pour le paiement par carte bancaire des usagers. Il y aura deux terminaux, un pour le collège, un pour le lycée.

M. Eple-Delcroix soumet la décision au vote :

Votants	**:**	**16**
Pour	**:**	**16**
Contre	**:**	**0**
Abstentions	**:**	**0**

La décision est approuvée à l'unanimité.

3.2. Voyages

M. Eple-Delcroix présente le voyage pédagogique porté par mesdames Houck et Delage. Il s'agit d'un séjour à Paris, les 30 et 31 mai 2024 pour une classe de quatrième, 25 élèves, autour du thème de la ville au XIXe siècle.
Le voyage a déjà eu lieu l'année dernière et l'expérience a été très enrichissante selon un représentant des élèves qui a eu l'opportunité d'y participer.
Le budget du voyage s'élève à 5600€ et la participation des familles est fixée à 200€.

M. Eple-Delcroix soumet le budget et la participation des familles au vote :

Votants	**:**	**16**
Pour	**:**	**16**
Contre	**:**	**0**
Abstentions	**:**	**0**

Le budget et la participation des familles sont approuvés à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h40.

L'Ordonnateur,
M. Eple-Delcroix,
Pour délégation, le Principal Adjoint,
T. GUINGOUAIN

Le secrétaire de séance,
Mme Labarbarie